

CALENDRIER Prévisionnel

1er trimestre 2023

Lancement des travaux de confortement par carottage, clouage et drainage (mur du Continental, placette)

2e trimestre 2023

Poursuite du carottage, du clouage et drainage, projection de béton fibré (mur du Continental, placette, escalier du guettoir)

3e trimestre 2023

Poursuite du carottage, du clouage et drainage, projection de béton fibré (secteurs centraux de la falaise, préfabrication escalier, ouvrage du Douet, préfabrication escalier)

4e trimestre 2023

Réalisation escalier du Guettoir et parement, pose de l'ouvrage du Douet, réalisation des jardinières)

1er trimestre 2024

Finalisation des travaux de confortement, réalisation des travaux de voirie, éclairage et plantation pour le printemps.





Zone 10 Béton fibré



JUIN en images

Zone 1 Mise en œuvre des solutions de drainage



Intervention de la pelle araignée

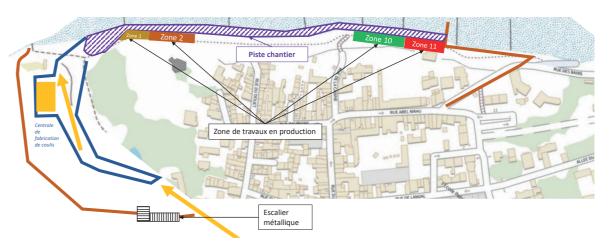


Zone 2 Clouage

Les beaux jours arrivent et le 5^{ème} numéro de notre Gazette du Guettoir également.

Les travaux de confortement se poursuivent sur trois zones et de nouvelles zones démarrent en juin :

- Zone 11 mur du continental : confortement par clouage (597 ml) et drainage (145 ml) avancés à 90 %
- Zone 10 Placette en contrebas du Guettoir : confortement par clouage (696 ml), projection de béton fibré (126 m²)
- Zone 2 mur cheminement haut : confortement par clouage (1011 ml) et drainage (50 ml)
- Zone 1 promenade piétonne et cheminement haut : confortement par clouage (325 ml), projection de béton fibré (40 m²)



Comme vous pouvez le constater, les travaux s'organisent aux deux extrémités et avancent vers le milieu de la falaise. Cette organisation permet d'être le moins impactante possible sur les activités et l'accès aux deux plages. D'ailleurs signalons que la Cabane Bleue a repris ses quartiers d'été.

Nous profitons de ce numéro pour vous informer que la commune a entamé des démarches pour obtenir l'accord de poursuivre les travaux pendant la saison estivale, afin de tenir la cadence dans l'avancement du chantier. Nous vous informerons des suites données par les services de l'État à cette sollicitation dans le prochain numéro.



Nous ne pouvions clore ce numéro sans évoquer la récompense reçue pour les travaux de confortement de la falaise le 26 mai dernier. Pour la 40^{ème} édition, la Marianne d'Or est décernée à Michel MARESCOT pour récompenser un dossier novateur en termes de prise en compte du développement durable, réaffirmant le rôle majeur joué par les collectivités territoriales et leurs élus de proximité. Félicitations !

Pour toute information sur les travaux, n'hésitez pas à consulter le site de la commune https://www.villerville.info/











ZOOM SUR LA PELLE ARAIGNEE

Dans ce numéro et les prochains, nous vous proposons de zoomer sur le matériel utilisé dans le cadre des travaux de confortement de la falaise.



La pelle-araignée mobile n'est pas une pelle au sens traditionnel. Elle révèle pleinement ses atouts, là où d'autres atteignent leurs limites. En effet, elle permet de réaliser des forages, des terrassements dans des zones difficiles d'accès. Véritable engin polyvalent, adaptant ses roues et pieds à tous les terrains, elle est régulièrement utilisée pour les travaux en montagne.



Une pelle-araignée de 13 tonnes est présente sur le site de Villerville depuis début janvier. Munie d'une glissière de forage, cet engin a permis :

- La purge et le décapage avant la réalisation des travaux
- Le forage des clous et drains
- Les terrassements en accès difficile



NGE Fondation dispose de 4 pelles-araignées, dont une dans les Pyrénées, 2 dans les Alpes et 1 à Villerville, nécessitant une expertise particulière. Ainsi le chauffeur est un poste clé sur le chantier, car il est quasi dédié à la machine.

Elle sera prochainement remplacée par une machine plus lourde – une pelle de 25 tonnes – également équipée d'une glissière de forage.

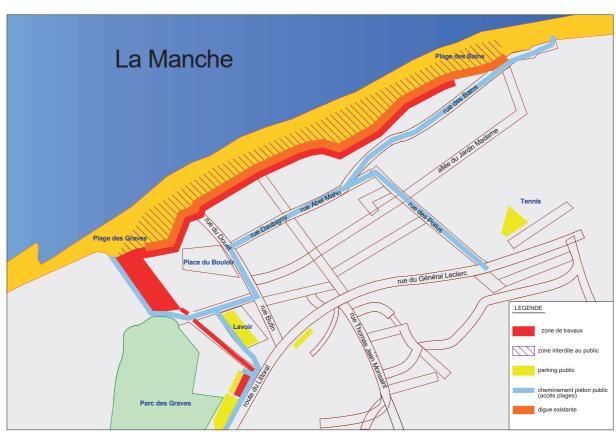
Nous vous rappelons que vous pouvez également découvrir à l'extérieur de la mairie – à côté de la porte accédant à la salle du conseil - les ancrages, les modèles de jardinières et de drains mis en œuvre.

L'ACCÈS AUX PLAGES

Pendant toute la période de travaux, l'entreprise, en partenariat avec la commune, met en œuvre des mesures de sécurité à destination des riverains et touristes :

- Barriérage au niveau du chemin des Fondrières
- Barriérage au niveau de la rue Louis AUBERT
- Cheminement piéton depuis les parkings mis à disposition pour les riverains

Aussi pour accéder aux plages, un cheminement dédié a été matérialisé en bleu sur le plan ci-dessous, depuis la place du lavoir.



Il est rappelé que l'accès au chantier est strictement interdit au public, en dehors des personnes autorisées et munies des équipements de protection individuelle (casque, gilet et chaussures de sécurité).

Pendant la période estivale, les mesures de sécurité seront renforcées avec :

- la présence d'un homme trafic, avec pour mission d'accompagner les livraisons ainsi que l'ensemble des manœuvres de poids lourds, avant de refermer les clôtures après chaque passage,
- la sécurisation de la plage,
- la fermeture occultante des belvédères du Douet et du Guettoir,
- la pose d'une signalisation pour empêcher le stationnement le long de la départementale.

Les zones de stationnement pendant la saison estivale feront l'objet d'une signalisation dédiée.